



PIC Horizon OCCITANIE

Bilan 2022

Le pic IPR a pris fin au 1 mars 2023. Le dispositif a accueilli un total de 171 jeunes sur les 3 années où il a été mise en œuvre. Le dispositif a permis à la mission locale découvrir le public réfugié et demandeur d'asile et de comprendre davantage les difficultés liées à l'accueil, au suivi et à l'insertion de ce public. Le dispositif a permis également de mieux comprendre les limites qui entourent l'accompagnement de ces jeunes. En effet le dispositif a permis de mettre en évidence le fait que le public de par sa situation, ses problématiques liées à l'asile (santé, psychologiques, etc) mais aussi la barrière de la langue, rencontre de grandes difficultés pour s'insérer durablement en emploi.

Les financements ont permis de mettre en place dans les premiers temps des ateliers. Ensuite des cours de français qui ont permis de « dégrossir » les difficultés en amont des cours proposés ensuite par l'OFII à ceux qui obtiennent ensuite le statut de réfugié.

Depuis la mise en place il y a eu 63 places en ateliers de français « PIC DA » du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Sur les derniers mois l'interprétariat par téléphone a été mis en place et le peu d'utilisations qui en ont été faites se sont montrées très efficaces. Cela facilite grandement la communication avec des jeunes avec qui les échanges restaient très sommaire jusqu'à là.

Ce dispositif a inscrit l'accompagnement du public réfugié dans l'accompagnement global mission locale et en a permis une meilleure compréhension.

Chaque jeune est soumis à un parcours administratif dès son arrivée en France et sur ce parcours, parfois long, le conseiller MLJ n'a pas vraiment d'influence, si ce n'est d'aider à l'apprentissage du français pour augmenter les chances d'obtenir son statut de réfugié. En parallèle le conseiller peut essayer de dégrossir le projet professionnel du jeune. De nombreuses conventions ont été mises en place avec les différents partenaires du territoire. C'est ce travail en commun et les échanges qui font une vraie différence dans l'accompagnement du public réfugié.

En 2022 Il y a eu 71 jeunes intégrés sur le dispositif IPR. 59 Hommes et 12 Femmes.

6 sont sortis pour une formation cela comprend généralement les formations qualifiantes ou diplômantes.

1 jeune est sorti pour un CDD +6 mois

11 Jeunes sont sortis sans solution connue. Cela comprend généralement les sorties pour déménagement ou quand les jeunes se sont démobilisés du dispositif sans rendre contact.

12 Sont sortis en solution d'accompagnement intensif. Cela comprend des dispositifs comme la GJ, le CEJ, projet pro, ...

12 Sont sortis, suivis et inscrits au SPE mais sans dispositif d'accompagnement intensif. Jeunes suivis par la MLJ et/ou PE. Souvent dans des démarches extra professionnelles. Une grande partie de ces jeunes comprend les demandeurs d'asile qui n'ont pas la possibilité de travailler, d'accéder à des formations nécessitant le statut de demandeur d'emploi. Souvent ces jeunes sont dans des cours de français financés par les CADAs, les ASL ou la mission locale.

29 sont sortis sans emploi et non inscrit au SPE. Ces jeunes sont ou ont été inscrits à la MLJ mais ont quitté le dispositif généralement pour déménagement, par démobilisation (qui n'ont plus sollicité la mission locale ou à l'âge des 26 ans).

Depuis début 2023 plusieurs projets sont en cours de réflexion pour la suite afin de maintenir une offre adaptée au public migrant axée principalement sur l'apprentissage du français et le travail du projet professionnel.